
Réunions publiques avec distribution de composteurs individuels

Agglomération Seine Eure

CS 10514
1 Place Ernest Thorel
27405 LOUVIERS CEDEX

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Jessica Di Bernardo

jessica.dibernardo@seine-eure.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Afin d'inciter les habitants du territoire à la pratique du compostage, le service propreté organise des réunions publiques dans les communes.

Cette réunion publique est l'occasion de faire un rappel des dispositifs mis en place pour les foyers en matière de gestion des déchets mais également d'aborder les thématiques de la réduction et notamment le compostage. Ce temps de rencontre est également l'occasion de distribuer un composteur à chaque foyer qui en aura fait la demande et d'engager moralement les habitants dans la pratique du compostage par la signature d'une charte.

En parallèle des réunions publiques, des ateliers compostage d'une durée de deux heures sur les techniques à adopter sont proposés à raison de 4 ou 5 fois par an au printemps et à l'automne. Ils sont ouverts gratuitement à tous les habitants sur simple inscription.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Objectifs qualitatifs:

- Généraliser la pratique du compostage en accompagnant les habitants dans une démarche de proximité;
- Contribuer à améliorer la qualité du compost produit par les habitants et ce, quelle que soit la technique utilisée;
- Acquérir une bonne connaissance des pratiques des habitants par commune en matière de compostage.

Objectifs quantitatifs:

- Organiser une réunion publique dans chaque commune adhérente d'ici à fin 2016;
- Augmenter le pourcentage de composteurs distribués;
- Augmenter le nombre de pratiquants;
- Détourner une partie de la quantité de déchets fermentescibles collectés en porte à porte;
- L'Agglomération Seine-Eure se fixe pour objectif d'équiper en composteur individuel et de faire adopter la pratique du compostage à 30% des foyers du territoire.

Résultats quantitatifs

Depuis 2012, 35 communes ont mis en place une réunion publique avec le service gestion des déchets.

En tout, 37 réunions ont permis de sensibiliser 1420 personnes et de distribuer 997 composteurs individuels supplémentaires.

Un an après la dotation de ces composteurs, 90% des foyers interrogés déclare toujours faire du compostage. (enquête courrier envoyée un an après la réunion)

Les retours de pesée indiquent que la part de déchets de cuisine détournée de la collecte des ordures ménagères s'élève à 97 kg/ foyer/ an. (Les pesées sont faites de manière bénévole par les foyers via un tableau de bord et une enveloppe retour transmis par le service gestion des déchets)

Résultats qualitatifs

- 87% trouvent la technique de compostage plutôt facile à mettre en oeuvre;
- Seuls 35% d'entre eux mettent les restes de viandes, de poissons et/ou les restes de repas autres (pâtes, riz...) ainsi que les essuie-tout, mouchoirs et les morceaux de cartons bruns;
- 64% considèrent que le fait de faire du compostage à domicile leur a permis d'éviter plusieurs allers/retours en déchèterie;
- Les motivations principales de faire du compostage individuel sont de réduire la production de déchets pour 82% et de bénéficier de son propre compost pour 81%.

MISE EN OEUVRE

Planning

Les réunions ont lieu chaque mois sauf sur juillet, août et décembre.

Elles sont organisées en semaine, le soir à partir de 18h30.

Ces réunions publiques furent planifiées chaque mois pendant les 4 premières années du programme de manière à ce que toutes les communes du territoire (37) bénéficient d'au moins une réunion selon le nombre d'habitant.

Chaque réunion dure environ 1 heure.

Moyens humains

Selon la taille de la commune:

- 1 ou 2 animatrices par réunion,
- 3 à 4 agents techniques pour aider les habitants à charger leur composteur dans leur voiture à la fin de la réunion.
- La présence du Vice-Président en charge du service gestion des déchets ainsi que le maire de la commune qui reçoit.

Moyens financiers

- Composteur: 70 € TTC l'unité;
- Seau à épluchures: 2.50 € TTC l'unité;
- Impression des outils de communication (en interne si la commune est petite).

Moyens techniques

- Des affiches A3 et des flyers pour informer les habitants de la date de réunion;
- Un courrier à chaque personne inscrite pour rappeler la date, l'heure et le lieu de rendez-vous;

- Ordinateur et rétroprojecteur + écran;
- Micro;
- Camion pour le transport des composteurs;
- Un envoi courrier à chaque foyer doté pour l'enquête un an après (avec enveloppe retour pour optimiser le taux de réponse) - retour d'environ 20%

Partenaires mobilisés

Les mairies

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est facilement reproductible avec une faible implication de la commune.

A l'inverse, les moyens humains sont assez important au regard du transport et de la manutention liés aux composteurs.

La distribution des composteurs permet de rencontrer un nombre important d'habitants en une seule fois et de les sensibiliser également aux gestes de réduction des déchets autre que le compostage et au programme en cours.

Recommandations éventuelles

Il est impératif de distribuer les composteurs à la fin de la réunion sinon les habitants ne restent pas.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Dominique POSIADOL
dominique.posiadol@ademe.fr
Direction régionale Normandie